

## L'hebdo

# Aperçu des activités de la semaine du lundi 25 au dimanche 31 août 2025



## 298 interventions



98 prises en charge



9 jours de service Cours de cadres ou cours de répétition



21 interventions

www.securite-riviera.ch Tél. 021/966 83 00

### Interventions diverses

Les interventions faisant l'objet d'un suivi judiciaire ainsi que celles relevant de la sphère privée ne sont pas communiquées par nos services





31.08.2025 - 1535 : accident de la circulation avec blessé et conduite en état d'ivresse non qualifiée Une présence policière est requise pour un accident avec blessé au carrefour du Genévrier entre une moto et une voiture. Sur place, les agents constatent que le motard, en état d'ivresse, est pris en charge par une ambulance de passage puis transporté à l'hôpital de Rennaz par Ambulance Riviera. Police Riviera dresse un rapport d'accident. Le SDIS est mandaté sur place pour une fuite d'hydrocarbure et le dépanneur prend en charge la moto ainsi que la voiture sur demande des personnes impliquées.



#### **Corsier-sur-Vevey**



<u>30.08.2025 – 1420 : Trouble de la tranquillité et infraction à la Loi fédérale sur les étrangers et l'intégration</u>

Une présence policière est requise pour des nuisances sonores occasionnées sur un chantier à la rue Centrale. Sur place, trois individus qui travaillent pour l'entreprise sont contrôlés. Le patron de l'entreprise déclare avoir reçu une autorisation orale de la commune sans pouvoir la présenter. Les agents stoppent le chantier. Lors du contrôle d'usage des travailleurs, l'un d'entre eux n'est au bénéfice d'aucun permis de séjour lui permettant de pouvoir travailler sur le territoire suisse et est acheminé au poste de police à Vevey pour la suite de la procédure.



#### Montreux



#### <u>26.08.2025 – 1214 : conduite d'une trottinette électrique sans avoir l'âge requis</u>

Lors d'une patrouille sur le quai de la Rouvenaz, un adolescent est intercepté alors qu'il circule sur une trottinette électrique sans avoir l'âge requis lui permettant d'obtenir un permis de conduire pour ce type de véhicule. Il est dénoncé pour infraction aux dispositions de la Loi sur la circulation routière. Sa mère est avisée des faits.



<u>Clarens, 26.08.2025 – 1920 : accident de la circulation avec dégâts matériels et blessé, conduite en état d'ivresse</u>

Un conducteur en état d'ivresse circule sur la route de Chailly en direction de l'autoroute lorsqu'il dévie de sa trajectoire et percute l'arrière gauche d'un véhicule circulant normalement sur sa voie. Le SDIS Riviera est mobilisé pour une pollution suite à une fuite d'huile et un équipage d'ambulanciers est requis pour ausculter le blessé qui ne nécessite pas d'hospitalisation. Les deux voitures sont évacuées par un dépanneur. Police Riviera dresse un rapport d'accident. Permis de conduire saisi et dénonciation à l'autorité compétente.

www.securite-riviera.ch Tél. 021/966 83 00



#### 29.08.2025 - 1950 : activité accessoire au volant

Lors d'une patrouille motorisée sur la Grande Place, l'attention des policiers est portée sur un conducteur qui manipule son téléphone portable tout au conduisant son motocycle. Par la suite, il zigzague entre les files de véhicules à l'arrêt afin de poursuivre sa route tout en effectuant des coups d'accélération créant des nuisances inutiles. Le conducteur est intercepté et dénoncé à l'autorité compétente pour infraction à la Loi sur la circulation routière.

#### <u>Autres – Hors Riviera</u>



Le vendredi 29 août 2025, la compagnie 2 a tenu son rapport préparatoire en vue du cours de répétition qui aura lieu au mois de novembre 2025.



## **Radars mobiles**

Date	Lieu	Vitesse limitée	Véhicules dénoncés
28.08.25	Chernex, Route de Fontanivent	50 km/h	5
29.08.25	Jongny, Chemin de la Tuilière	30 km/h	22

www.securite-riviera.ch Tél. 021/966 83 00